



MARLY ACROBAT'CLUB

SAISON 2024-2025



PROCEDURE D'INSCRIPTION et NOTICE D'INFORMATION

1. CONTENU DU DOSSIER

Le dossier d'inscription pour la saison 2024-2025 comprend :

1. La présente **Procédure d'inscription**
2. Les **horaires d'entraînement et les tarifs associés**
3. Un lien vers le site d'inscription en ligne <https://marlyacrobatclub.comiti-sport.fr>
4. Le **questionnaire de santé de la FFGYM pour les Réinscriptions et Nouvelles Inscriptions**
5. Le **règlement intérieur du Club**

2. MONTANT DES COTISATIONS

Le montant des cotisations annuelles pour la saison 2024-25 est fixé comme suit :

- Eveil (4-6ans) : Licence FFGYM 48,10€ + 236,90 €
- Loisir (6 ans et plus) : débutant (1h30), intermédiaire (1h30), confirmé (1h30) : Licence FFGYM 57,70€ + 282,30 €
- Compétition Fédéral : Licence FFGYM 57,70€ + 397,30 €
- Compétition National : National A-B-Avenir – Elite Avenir Espoir-Junior-Senior : Licence FFGYM 57,70€ + 432,30 € * (NB + NA + Avenir: L,Merc 14h30,J,S) et Licence FFGYM 57,70€ + 452,30 € ** (Elite, L,M,Merc 16h30,J,S)

ajouter 10 € pour les membres n'habitant pas Marly le Roi option à cocher dans COMITI au moment du panier

ajouter 3 € pour les paiements par chèques ANCV ou Sport option à cocher dans COMITI au moment du panier

Pour information, la Licence FFGYM (est intégralement versée à la FFGYM) comporte l'adhésion à la FFGYM + SACEM + CRIFGYM + DEPT 78 . Elle est fonction de l'âge de naissance de l'enfant.

A noter : Les inscriptions aux cours Compétition / Détection se font uniquement sur proposition des entraîneurs, en fonction du niveau du gymnaste et des places disponibles. Des frais supplémentaires sont à prévoir => des fiches « Faire de la compétition au Marly Acrobat'Club » informent les familles sur ces dépenses.

Veuillez lire attentivement le règlement intérieur.

3. INSCRIPTION

L'inscription à nos cours se réalise en ligne, via le lien suivant :

<https://marlyacrobatclub.comiti-sport.fr>

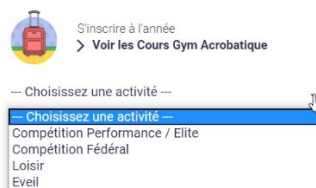
REEINSCRIPTION :

- **Utiliser votre compte existant pour vous ré-inscrire**
- **Vérifier si les informations mentionnées sont à jour** (elles sont utilisées pour les communications / informations)

NOUVELLE INSCRIPTION

- 1) **Créer vous-même votre compte COMITI** en tant que **Responsable légal** puis, ajouter **vous/vos enfants** qui vont pratiquer la gym acrobatique : toutes nos communications reposeront sur vos informations à jour : adresses mails et numéros de téléphone.

- 2) **Choisissez le cours souhaité (horaire et jour). Les places sont limitées dans les cours, inscrivez-vous une seule fois, à un cours loisir / éveil.**



Pour rappel, les cours compétition National / Elite et compétition Fédéral ne sont ouverts que sur décision des entraîneurs. (tag à positionner par le CLUB après création du compte et avant le choix du cours)

- 3) **Ajouter dans votre panier le cours souhaité et régler la cotisation** selon les modalités proposées :

- Par Virement en indiquant le nom et le prénom de la gymnaste => RIB du Club en fin de document**
- Carte Bancaire en 1 fois ou 3 fois
- Chèques en 1 fois ou 3 fois à l'ordre du MARLY ACROBAT'CLUB: tous les chèques sont à donner au moment de l'inscription et leur dépôt sera échelonné sur l'année. Le règlement effectué par chèque bancaire peut contenir **un chèque ou trois chèques** (d'un montant correspondant, pour chacun, au tiers de la cotisation annuelle).

En cas de paiement "en trois fois" par chèque, l'encaissement est le suivant :

- 1^{er} Octobre
- 1^{er} Janvier
- 1^{er} Mars

En cas de paiement unique, le règlement sera encaissé le 1^{er} octobre.

- Coupons sport ANCV : moyennant un supplément de 3 €, par coupons sport ANCV pour frais de gestion, (frais qui sont prélevés au Club par l'ANCV). Nous vous remercions de compléter l'ensemble des chèques ANCV avant de nous les transmettre.

Quelles que soient les modalités de paiement retenues, **le règlement de l'intégralité de la cotisation doit être fournie dès l'inscription.**

Le premier cours de la saison est un cours d'essai, ce qui permettra à l'enfant après avoir tester l'activité de se rétracter. Votre inscription vous sera alors intégralement remboursée.

Aucun remboursement n'aura lieu en cours d'année. La participation à l'année et la cotisation sont dues.

PASS+78 : Le Club est affilié au PASS+78. Dans le cas où vous avez inscrit votre enfant au programme et **après réception par vos soins du numéro de Ticket**, le montant du Ticket PASS+78 vous sera déduit de la cotisation.

PASS Sport : Le Club est affilié au dispositif PASS'Sport. La fourniture du document officiel (mail et numéro) est **indispensable à sa bonne prise en compte et à la déduction sur le montant de la cotisation.**

Bon CAF : En cas de bon CAF, le Club remplira la demande à partir du moment où la totalité de la cotisation annuelle au Club est à régler, dans le cas contraire, l'enfant ne pourra plus accéder aux cours de gym dispensés par le Club.

LABAZ : Pour les enfants de 15 à 25 ans, le remboursement sera réalisé en cours d'année. Demande en ligne à réaliser par les familles.

Les inscriptions pour la saison 2024-2025 sont ouvertes et le resteront jusqu'à ce que les cours soient complets.

En raison du nombre limité de places, les inscriptions se feront dans l'ordre d'inscription complète sur COMITI (avec paiement et données santé dûment remplis)

4. ASSURANCES

Le Club souscrit une licence auprès de la Fédération Française de Gymnastique pour chacun des gymnastes.

Les gymnastes bénéficient d'un contrat d'assurance souscrit auprès de Groupama par la Fédération Française de Gymnastique pour le compte de ses adhérents.

Une **police d'assurance complémentaire facultative** peut être souscrite par les gymnastes. **Le processus est désormais dématérialisé :**

1. Lors de son inscription ou de sa réinscription au club, le licencié communique son adresse mail (pour

les mineurs, celui du responsable légal).

2. Le Club transmet au comité régional un décompte comprenant les licences à valider (qui sont annulables et non remboursables)
3. Le licencié reçoit un mail de la Fédération lui indiquant que sa licence est validée. La notice d'information assurance est jointe à ce mail.

5. PRODUITS au LOGO du CLUB et TENUE de COMPETITION

Le Club propose pour tous ses adhérents, un certain nombre de **produits à l'effigie du Club** avec le logo : **Gourde en acier inoxydable, T-Shirt bleu marine, Sweat à capuche bleu marine ou blanc, leggings bleu marine, pantalon de survêtement noir, brassière d'entraînement.**

Ces produits sont accessibles directement sur le **site internet du Club**, rubrique **BOUTIQUE**. **C'est SIMPLE, vous passez commande directement, vous payez et le recevez chez vous !**

Pour les gymnastes en section **COMPETITION**, le **justaucorps du Club, la veste de survêtement et le sac de sport** au couleur du Club **sont disponibles sur commande auprès du Club.**

A Noter : Le justaucorps du club est obligatoire pour les gymnastes des groupes compétition 1 (fédérale). L'achat d'un justaucorps de compétition est aussi à prévoir pour les gymnastes du groupe compétition national / élite. Le justaucorps d'entraînement du Club pour la section nationale est également obligatoire, réservable en début d'année.

6. ELEMENTS A FOURNIR

Les éléments à fournir pour l'inscription doivent **impérativement** comprendre :

- **L'inscription complète via COMITI avec le règlement intégral de la cotisation annuelle (complète) : plusieurs possibilités :**
 - **Boite aux lettres du Club dans le Gymnase du Chenil (au sous-sol)**
 - **Par courrier à la Mairie de la ville :**
Mairie de Marly le Roi,
Association Marly Acrobat'Club
Place du Général de Gaulle
78 160 Marly le Roi
- **Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gym acrobatique avec mention y compris en compétition UNIQUEMENT pour les acrogymnastes de la section COMPETITION 1 et 2.**

Pour toute demande d'information complémentaire, merci de nous contacter par e-mail :

- **marlyacrobatclub78@gmail.com**

RIB du CLUB :

 CAISSE D'ÉPARGNE		<i>Relevé d'Identité Caisse d'Épargne</i>			
CE ILE DE FRANCE					
<small>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</small>					
17515	00600	08264697161	20	CE ILE DE FRANCE	
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/ice</i>	<i>domiciliation</i>	
IBAN					
FR76	1751	5006	0008	2646	9716 120
BIC					
C	E	P	A	F	R P P 7 5 1
MARLY LE ROI 1 RUE FERNAND QUERE 78160 MARLY LE ROI TEL : 01.71.51.09.09			<i>Intitulé du compte</i> ASS MARLY ACROBAT CLUB ASS MARLY ACROBAT CLUB 24 ALLEE CLAUDE MONET 78160 MARLY LE ROI		